



HAL
open science

Contact linguistique et glottogénèse

Cyril Aslanov, Sibylle Kriegel, Georges Daniel Véronique

► **To cite this version:**

Cyril Aslanov, Sibylle Kriegel, Georges Daniel Véronique. Contact linguistique et glottogénèse. Travaux Interdisciplinaires sur la Parole et le Langage, 2022, 38, 10.4000/tipa.5390 . hal-03964686

HAL Id: hal-03964686

<https://hal.science/hal-03964686v1>

Submitted on 31 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage

38 | 2022

Numéro spécial : Panorama des recherches
au Laboratoire Parole et Langage

Contact linguistique et glottogénèse

Languages in contact and glottogenesis

Cyril Aslanov, Sibylle Kriegel et Georges Daniel Véronique



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/tipa/5390>

DOI : [10.4000/tipa.5390](https://doi.org/10.4000/tipa.5390)

ISSN : 2264-7082

Éditeur

Laboratoire Parole et Langage

Référence électronique

Cyril Aslanov, Sibylle Kriegel et Georges Daniel Véronique, « Contact linguistique et glottogénèse », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [En ligne], 38 | 2022, mis en ligne le 27 janvier 2023, consulté le 29 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/tipa/5390> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tipa.5390>

Ce document a été généré automatiquement le 29 janvier 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Contact linguistique et glottogénèse

Languages in contact and glottogenesis

Cyril Aslanov, Sibylle Kriegel et Georges Daniel Véronique

- 1 L'émergence de langues nouvelles à la faveur du contact entre les langues est un phénomène qu'on peut observer à l'œil nu comme le montre le cas du français de Treichville à Abidjan (« français des rues »), véhiculaire de contact à base française fortement influencé par les langues parlées en Côte d'Ivoire et en passe de devenir la première langue des jeunes générations de ce quartier de la métropole ivoirienne (Lafage, 1998 ; Ploog, 2002 ; Boutin & Kouadio N'Guessan, 2015). Cette glottogénèse (émergence d'une langue nouvelle au terme de la nativisation d'un pidgin) fait intervenir la langue de l'ancien colonisateur. Or au cours d'un passé un peu plus ancien de l'Afrique, d'autres langues véhiculaires qui préexistaient à la colonisation, ont encouru des mutations donnant lieu à l'émergence de langues nouvelles à la suite des mouvements de population imposés par les colonisateurs français ou belges : dans l'Oubangui-Chari, le sango, langue de négoce issue de la créolisation du ngbandi (Samarin, 2013) ; au Congo, le lingala, langue nouvelle issue de la pidginisation et de la restructuration du bobangi, langue de négoce de la vallée du Congo (Meeuwis, 2013).
- 2 Ces processus de glottogénèse récente ont été considérés comme des cas de créolisation car ils ont impliqué le passage d'une langue véhiculaire ou d'une langue de négoce au statut de langue première pour des populations entières. Le sango, pour reprendre cet exemple, s'est non seulement nativisé en devenant la première langue de nombreux Centrafricains mais il est même devenu la langue co-officielle de la Centrafrique (avec le français).
- 3 La nativisation d'une langue véhiculaire réduite à sa plus simple expression implique souvent un enrichissement lexical qui peut atteindre la dimension de la relexification (remplacement de lexèmes d'une langue donnée par des lexèmes d'une autre langue) moyennant le recours massif au vocabulaire d'une des langues en contact. Une synthèse similaire entre deux langues ou bien entre une langue substrat pourvoyeuse de structures grammaticales et une langue relexificatrice, réservoir des mots du lexique, a souvent été considérée comme la modalité d'émergence des créoles au sens

strict du terme entre le XVI^e et le XIX^e siècles (Lefebvre, 1986). La nativisation et la relexification sont également à l'origine de langues considérées parfois comme créoloïdes telles que le moyen anglais, issu du contact entre le vieil anglais et l'anglo-normand, relexificateur partiel de l'anglais outre son influence sur le bouleversement de la structure grammaticale anglo-saxonne. Des processus similaires peuvent s'observer en yiddish oriental, langue qui émergea en Europe orientale vers la fin du Moyen Âge à la suite du contact entre la koinè moyenne-haute-allemande des Juifs allemands qui émigrèrent d'Allemagne en Pologne et en Lituanie et les langues slaves parlées dans la région d'accueil (polonais et biélorusse) (Aslanov, 2006). Dans ce cas précis, certaines hypothèses considèrent le yiddish oriental comme une langue slave relexifiée au moyen du moyen-haut-allemand et de l'hébreu, langue sainte et langue de culture des diasporas juives. L'interaction entre une grammaire héritée de la langue substratique ou basique et un fort contingent de lexèmes provenant d'une autre langue apparaît également en swahili, langue de négoce issue de la synthèse entre des langues bantoues (sabaki) et l'arabe omani. Comme dans les cas mentionnés ci-dessus, ce qui n'était qu'une langue de négoce parlée sur les côtes de l'Afrique orientale (comme l'indique le nom même du swahili, dérivé de *sawāḥil* « côtes » en arabe) est devenu la langue maternelle de plusieurs millions d'africains répartis dans plus d'une dizaine d'états de l'Afrique orientale, centrale ou australe.

- 4 Notre contribution propose d'aller plus loin encore dans cette application du modèle de l'émergence de langues nouvelles à la suite du contact entre deux langues. Après avoir montré comment la genèse de langues lors de l'expansion coloniale européenne (XVI^e-XIX^e siècles) et l'apparition de langues nouvelles en plein XX^e siècle en contexte africain permettent de dégager quelques mécanismes d'émergence linguistique, nous envisagerons une phase encore plus ancienne de l'histoire des langues hybrides nativisées en reconstituant des processus analogues de grammaticalisation induite par le contact et la relexification à une date extrêmement ancienne (seconde moitié du III^e millénaire avant l'ère courante). Cette époque reculée a vu se propager l'indo-européen tardif (ou peut-être déjà des dialectes différents de l'indo-européen tardif) au terme d'une expansion qui s'est accompagnée de la rencontre avec des populations parlant des langues fort différentes de l'indo-européen. De ce contact entre une langue intrusive d'envahisseurs et les langues indigènes (épichoriques) des régions où essaima l'indo-européen, surgirent des langues nouvelles qui sont les langues indo-européennes historiquement attestées. Leur structure porte la trace d'une hybridation des systèmes grammaticaux eux-mêmes. Quant au lexique de ces langues, la proportion importante de mots non reductibles à une racine indo-européenne laisse à penser que l'émergence des langues indo-européennes historiquement attestées a fait intervenir des processus de relexification que l'on peut concevoir dans les deux sens : langue épichorique substratique partiellement ou totalement relexifiée au moyen d'un vocabulaire indo-européen de façon à créer une langue totalement nouvelle en son contexte d'émergence. C'est ainsi qu'on peut considérer l'arménien comme le produit d'une relexification de langues substratiques hurro-urartéennes ou plus probablement proto-kartvéliennes au moyen d'un lexique apporté par les Proto-arméniens, peuple de langue indo-européenne venu des Balkans qui aurait pris pied en Asie Mineure vers 1200 avant l'ère courante (Hooker, 1999 : 30-33) et aurait progressé vers l'est jusqu'à son installation dans le haut-plateau arménien un peu avant la chute du royaume d'Ourartou en 590 avant l'ère chrétienne. Inversement, on peut aussi concevoir que les diverses ramifications de l'indo-européen tardif ont été en partie relexifiées au moyen

du vocabulaire des langues épichoriques. C'est ce qui expliquerait la forte proportion de mots d'origine non-indo-européenne dans la plupart des langues indo-européennes anciennement attestées : hittite ; sanskrit ; avestique ; grec ancien ; langues italiques ; langues celtiques ; langues germaniques ; langues slaves ; langues baltiques ; tokharien. Toutes ces langues dont la structure grammaticale présente souvent des anomalies par rapport au legs grammatical proto-indo-européen ont absorbé un grand nombre de lexèmes non-indo-européens non seulement pour désigner les réalités locales mais aussi pour se référer à des notions élémentaires. Nous voudrions donc reconstituer le processus de glottogenèse des langues indo-européennes historiquement attestées en nous aidant du modèle de la créolisation telle qu'elle peut s'observer au travers de la genèse des créoles au sens strict dans les colonies des Antilles et de l'océan Indien. Or, pour que cette projection d'un passé récent sur une antiquité immémoriale soit plus crédible et efficace, il importe de reconsidérer en les affinant les théories de la glottogenèse des créoles vers entre le XVI^e et le XIX^e siècle.

1. La glottogenèse des langues créoles

- 5 Apparues lors de l'expansion coloniale européenne (XVI^e - XIX^e siècles) dans les circonstances socio-historiques de l'économie esclavagiste (dans les plantations tropicales, dans les établissements commerciaux fortifiés d'Afrique et autour des missions), les langues créoles puisent leurs matériaux de construction dans le fonds lexical des langues indo-européennes des puissances coloniales. En matière grammaticale, la question des langues contributrices reste ouverte. Alors qu'A. Meillet (1921/1965) soutient que le peu de grammaire des créoles français provient du français, L. Adam (1883) défend l'idée que la langue des esclaves détermine la grammaire et la phonétique des créoles français.
- 6 Les principaux groupes de langues créoles issues de l'expansion européenne présentent des histoires distinctes, façonnées *inter alia* par la nature des entreprises coloniales, par le type et le volume des traites d'esclaves vers les différentes colonies (Eltis, 2000 ; Pétré-Grenouilleau, 2004), et par les relations qui se nouent entre les colonies d'une même puissance, dans une zone géographique spécifique. La mono-genèse des créoles anglais à partir d'une langue qui a émergé en Afrique de l'Ouest semble vraisemblable alors que ce scénario ne trouve pas à s'appliquer aux créoles portugais et aux créoles français. Cette différence dans le mode de développement des langues créoles s'explique par la dispersion géographique des territoires colonisés et par les conduites différentes des expansions coloniales par les puissances colonisatrices.
- 7 En ce qui concerne les créoles français, bien que la nature et le statut des variétés pré-créoles ne soient pas clairement cernés (Prudent, 1993), l'idée d'émergences graduelles et différenciées selon les zones géographiques où s'établissent les colonies est largement partagée. Ainsi, Valdman (1978) oppose des créoles conservateurs, proches du modèle français, ceux de l'océan Indien, et des créoles innovateurs, comme le créole haïtien ou ceux des Petites Antilles.
- 8 L'émergence des langues créoles françaises entre la fin du XVII^e et le XVIII^e siècle fournit une belle illustration de l'intrication des facteurs socio-économiques et culturels et des données linguistiques. À des périodes historiques partiellement différentes, les colonies françaises de la Caraïbe et de la Guyane, d'une part, et celles des Mascareignes et des Seychelles dans l'océan Indien d'autre part, traversent des

phases de développement socio-économique comparables : une phase dite d'habitation où le rapport démographique entre les colons européens et la main-d'œuvre d'esclaves est à peu près à parité et une phase dite de plantation où la population des esclaves dépasse celle des colons européens en nombre.

- 9 L'origine des esclaves dans les colonies françaises de la Caraïbe et de l'océan Indien diffère. Singler (1995) et Aboh (2015) ont ainsi établi sur la base de données démolinguistiques l'importance de la présence numérique de locuteurs de langues bantoues dans les premières années de la fondation de la Martinique alors que Saint-Domingue-Haïti est essentiellement peuplée par des locuteurs de langues gbe. Dans les créoles de l'océan Indien, les langues bantoues et le malgache sont fortement représentées dans la population des esclaves (Baker, 1984, 2007 ; Chaudenson, 1986). Cela signifie que les langues mises en contact avec les variétés de français dans ces deux ensembles de situations coloniales relèvent de types linguistiques partiellement distincts. C'est sur la base de ces données linguistiques et sociales que nous souhaitons réfléchir à la conservation et à l'hybridation dans les créoles français. On peut penser que des convergences structurelles entre les langues en contact favorisent l'émergence de nouvelles structures, différentes de leurs langues sources.
- 10 Dans cette section, nous rappellerons tout d'abord les grandes thèses sur l'origine des langues créoles. Ensuite, nous exposerons les mécanismes de la convergence¹, de l'hybridation et de la conservation dans les créoles français. La convergence désigne les identités entre langues en contact et leurs effets dans l'apparition de nouveaux fonctionnements linguistiques. La conservation est ici entendue comme maintien et réanalyse des unités et des fonctionnements des langues de substrat ou de superstrat. A la suite d'Aboh (2015), nous entendrons l'hybridation comme le mécanisme qui puise dans les fonctionnements des langues en contact pour produire des unités et des fonctionnements linguistiques inédits.
- 11 Nous nous limiterons à donner trois exemples de convergence : les pronoms personnels objet du créole réunionnais (2.1.), l'emploi des successeurs de la préposition 'avec' dans la conjonction nominale en créole seychellois (et en créole mauricien) (2.2.) ainsi que l'absence de l'opposition entre les sons /s/ et /ʃ/ dans tous les créoles français de l'océan Indien (2.3.). Ensuite, nous exposerons le cas des syntagmes nominaux des langues créoles françaises, de leurs proximités et de leurs différences (2.4.). Cette comparaison autorisera une réflexion sur la conservation et l'hybridation dans le développement des créoles français.

Des thèses sur le développement des langues créoles

- 12 D'après Kihm (1987, 1991), la diversité des théories visant à expliquer la genèse des langues créoles se ramène à une opposition entre deux grandes orientations, celle qui majore le rôle des substrats, et la langue lexificatrice pour d'autres, et celle qui postule des universaux de construction des langues, tel le bioprogramme de Bickerton (1981). Aboh et Degraff (2017) proposent une synthèse critique de ces approches en abordant le développement des créoles dans une perspective acquisitionnelle, en termes de « cascade L1-L2 », fondée sur la distinction chomskyenne entre la *e-grammar* et la *i-grammar*². Dans le cours de cette section, nous ferons référence aux discussions des idées sur la genèse des langues créoles conduites par Aboh (2015).

Créoles et langues de substrat

- 13 L'un des premiers, Lucien Adam (1833-1918) a proposé que la langue première des esclaves était le moteur de l'émergence des langues créoles. Dans *Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen. Essai d'hybridologie linguistique* (1883), L. Adam se livre à une comparaison entre « des concordances phonétiques et [...] des similitudes grammaticales » (1883 : 10) entre des langues créoles françaises et les langues d'origine des esclaves, ce qui le conduit à poser une hybridation des langues mises en contact. L'idée d'Adam est que :
- [...] si les maîtres ont imposé tout ou partie de leur vocabulaire, les vaincus, les esclaves ont maintenu contre eux ce qui constituait réellement leur langue : la phonétique et la grammaire (1883 : 10).
- 14 Étudiant « les soi-disant patois créoles de la Guyane et de Trinidad » (1883 : 5), Adam pose qu'il s'agit de « dialectes négro-aryens ». Analysant après Baissac (1880/1976), le créole français de Maurice, il considère que « [...] le parler de l'île Maurice constitue, non pas une langue malgache-aryenne, mais bien une langue maléo-aryenne dont la phonétique est malgache » (p. 7).
- 15 La thèse de l'influence des langues des populations d'esclaves de L. Adam (1883), a été reprise par S. Comhaire-Sylvain (1936), auteur de la célèbre formule conclusive suivante à propos du créole haïtien :
- « Nous sommes en présence d'un français coulé dans le moule de la syntaxe africaine ou, comme on classe généralement les langues d'après leur parenté syntaxique, d'une langue éwé à vocabulaire français » (1936 : 178),
- 16 La thèse substratiste pose donc que les langues créoles sont syntaxiquement des langues africaines – le fon ou l'éwé dans le cas du créole haïtien – assorties d'un lexique ou d'une phonétique provenant de la langue des maîtres. Aboh (2015) fournit une critique très convaincante de cette thèse telle qu'elle est défendue par C. Lefebvre (1986). Son argument principal contre la proposition de Lefebvre est que le type d'item « relexifié » dont les traits sémantiques et syntaxiques proviennent de la langue parlée par les esclaves qu'elle postule, n'est pas validée par une comparaison linguistique entre le gungbe et le créole haïtien. En effet, comme nous le verrons *infra*, le syntagme nominal du créole haïtien possède des propriétés de ses deux langues sources, le gungbe et le français.

Créoles et langues de superstrat

- 17 Meillet (1921 / 1965), Gougenheim (1929a : note b 378), et plus récemment Chaudenson (par exemple, Chaudenson, 1992) défendent l'idée que bien que les langues créoles françaises soient des langues distinctes de leur langue lexificatrice, le français, elles en poursuivent l'évolution. Gougenheim, et à sa suite Chaudenson, évoquent une exagération des tendances du français. Les formulations de Chaudenson (1992) reposent sur l'idée d'une certaine continuité génétique, sinon typologique de la langue lexificatrice et des langues créoles issues de cette souche.
- 18 Dans la même veine que Chaudenson, Posner (1986) soutient que la créolisation est un changement typologique au sein de la même famille linguistique. La particularité de ce procès réside dans l'altération morphosyntaxique de la langue cible, le français en l'occurrence, sans rupture des liens de parenté linguistique. À partir d'analyses de « patois » romans, de français marginaux et de créoles, Posner postule que la créolisation consiste en un double mouvement : le prolongement de tendances déchiffrables dans la

langue de départ et attestées dans d'autres dialectes de cette langue, et la rupture par rapport à celle-ci dans certaines zones.

- 19 Dans une discussion des thèses superstratistes telles qu'elles sont représentées par les travaux de Chaudenson (2001, 2003), Aboh (2015 : 63-73) s'intéresse tout particulièrement au Syntagme Nominal (SN) des différents créoles français et à l'analyse qui est faite de leur développement. Il montre qu'en dépit de la justesse des restructurations successives dans le développement des structures créoles que propose la théorie superstratiste, celle-ci ne rend pas compte de toutes les propriétés syntaxiques des SN français. Malgré les ressemblances morphologiques entre les unités des langues créoles et leurs étymons français, les propriétés syntaxiques nouvelles des unités créoles ne semblent pas être dues uniquement à une convergence entre langues de substrat et de superstrat.

Les approches universalistes : la théorie du bioprogramme

- 20 Pour expliquer les modifications linguistiques abruptes relevées entre les langues créoles, et les pidgins qui les ont précédés, Bickerton (1981) pose que les langues créoles résultent de l'activation d'une capacité innée, le bioprogramme. Cette thèse est, par certains aspects, une ré-actualisation de l'hypothèse du cycle vital pidgin-créole. Pour Bickerton (1981), la créolisation est une création linguistique, liée à l'acquisition primaire du langage, à partir d'un apport linguistique restreint, le pidgin.
- 21 Bickerton considère que les similitudes entre les langues créoles sont dues aux contraintes du programme génétique du langage (1981 : 53). Sans modèle initial, par rétention, perte et restructuration des matériaux linguistiques disponibles (*input*), les créateurs des créoles fabriquent des langues selon un plan analogue. Ce programme contraint certaines zones. Sont ainsi spécifiés l'organisation des déterminants (la distinction spécifique - non spécifique), le système des marqueurs de temps, de mode et d'aspect (+ antérieur, + irréel, + non ponctuel), la subordination (complémenteur) réelle et virtuelle, l'existential et le possessif, l'adjectif comme verbe, la négation, les stratégies de passivation et quelques autres traits. Aboh (2015 : 83-93) illustre cependant les faiblesses de la démarche de Bickerton et se déclare en faveur d'un modèle où l'innéité de la Grammaire Universelle est modifiée par les *i-grammar* des locuteurs créoles et par l'élaboration collective d'une *e-grammar*.

Bilan

- 22 Toute théorie monolithique est incapable de prendre en compte la complexité des facteurs impliqués dans la créolisation. Bien que le modèle de la relexification s'avère particulièrement fructueux dans l'explication de la glottogénèse des langues indo-européennes (voir ci-dessous), il serait réducteur de vouloir expliquer l'émergence des langues créoles *exclusivement* en termes de relexification des structures grammaticales des langues de substrat par le lexique de la langue du colonisateur. Vouloir l'expliquer par la radicalisation de tendances déjà présentes dans les variétés orales et dialectales des langues européennes de base l'est tout autant. Et il n'est pas non plus suffisant d'avoir recours au déploiement de tendances universelles. Plusieurs nouvelles approches comme le modèle de la compétition et de la sélection de Mufwene (p. ex. 2001, 2008) ou les propositions d'Aboh (p. ex. 2015) sur l'émergence des créoles à partir

de la recombinaison de traits de langues typologiquement et génétiquement non-apparentées tiennent bien compte de cet état de fait. Tout en s'inscrivant dans le cadre de N. Chomsky, Aboh et Degraff (2017) développent une théorie « nulle » de la créolisation (*a null theory of the development of Creole languages*) selon laquelle les langues créoles françaises partagent des propriétés du français et des langues des esclaves. Ils citent de nombreuses classes linguistiques des langues créoles, dont les déterminants nominaux, qui proviennent du français. Aboh et Degraff (2017) mettent en relief les éléments et structures conservés de la langue lexificatrice mais montrent également le rôle de la Grammaire Universelle dans l'évolution linguistique par contacts. Aboh (2015) insiste également sur le rôle des facteurs écolinguistiques, sur leur concurrence et recombinaison dans l'émergence des nouvelles propriétés linguistiques des langues créoles. Un autre concept, parfaitement compatible avec les approches de Mufwene et d'Aboh, est celui de la convergence qui rompt avec les explications monocausales pour expliquer la glottogénèse et la créolisation en particulier. Cette notion utilisée en linguistique des contacts de langues et au-delà connaît des acceptions diverses.

2. Glottogénèse et convergence

- 23 Dans certaines approches, la convergence concerne des comportements linguistiques d'individus (*Communication accommodation theory* de Giles, Coupland et Coupland 1991 ou l'approche de Pardo et Pardo 2006). Dans d'autres, la notion réfère à des systèmes linguistiques entiers : déjà Hugo Schuchardt (1900) à la fin du XIX^e siècle, employait les termes « convergence » et « divergence » pour désigner le degré de distance systématique entre deux langues. Dans une perspective plus sociolinguistique, Gumperz et Wilson (1971) parlent de convergence entre les langues indo-européennes et dravidiennes en contact dans le village indien de Kupwar. En linguistique historique, la notion est au cœur des recherches sur les *Sprachbünde* (aires linguistiques) : le résultat de la convergence est une proximité typologique accrue entre des langues parlées dans des espaces géographiques rapprochés. Les langues créoles sont, au moins partiellement, le résultat de processus de convergence. La première utilisation du mot convergence en études créoles remonte à Goodman (1964). En retraçant le rôle des dialectes français et celui des langues ouest-africaines pour expliquer différents traits morphosyntaxiques dans les créoles français, il emploie le terme de convergence. La présence de l'article postposé '-la' dans différents créoles français serait due à une convergence entre le déterminant démonstratif français et l'article défini éwé, conditionnée par la quasi-identité phonétique entre les deux. La première à théoriser le concept de convergence et à examiner son rôle dans la créolisation de manière plus systématique est Bollée (Bollée 1982). Elle se fonde sur des travaux concernant l'évolution du français à partir du latin qui retracent les influences du superstrat germanique en gallo-roman. Hilty (1975 : 413) par exemple affirme que le superstrat francique a influencé des phénomènes déjà existants en gallo-roman de manière à les "soutenir, les ralentir ou les accélérer" (notre traduction). Tout en insistant sur les différences entre romanisation et créolisation, Bollée transpose les questions posées par Hilty à l'émergence des créoles français. Ainsi, elle se demande si les interférences morphosyntaxiques entre les langues de « substrat » et le français surviennent seulement si les non-Européens découvrent des structures en français qui ressemblent

à des structures de leurs langues premières. Elle finit par proposer la définition suivante :

La convergence fait référence au fait que des structures similaires présentes dans deux langues en contact se rencontrent et se renforcent mutuellement ou qu'une tendance observable dans une langue se grammaticalise sous l'influence d'une structure présente dans une autre langue. (Bollée 1982 : 70, notre traduction).

- 24 Kriegel, Ludwig et Pfänder (2019) reprennent et précisent la définition de Bollée, notamment sur deux points. Le premier concerne la similarité entre deux structures dans deux langues, le deuxième, la présence d'une tendance observable dans une langue qui se grammaticalise sous l'influence d'une structure attestée dans une autre langue. Afin de mieux saisir l'idée de similarité, ils se focalisent sur les locuteurs-apprenants et proposent de travailler avec la notion de *perceived similarity* de Jarvis et Pavlenko (2008). Les similarités perçues par des linguistes peuvent mais ne doivent pas obligatoirement coïncider avec les similarités perçues par les locuteurs, les apprenants. Ils considèrent (de manière consciente ou non) qu'une forme, une structure, une signification, une fonction ou un patron identifié dans la L2 ressemble à un trait correspondant dans la langue source (Jarvis & Pavlenko, 2008 : 179)
- 25 Selon Kriegel, Ludwig et Pfänder (2019), le déclenchement de processus de convergence entre des traits de deux (ou de plusieurs) langues en contact dépend de la perception d'une similarité entre ces traits par les locuteurs. On retrouve déjà cette idée chez Weinreich (1953 : 39) quand il constate que la motivation d'un bilingue à établir des équivalences entre morphèmes ou catégories de langues en contact est leur similarité formelle ou une similarité de fonctions pré-existante (Weinreich 1953 : 39). Concernant la grammaticalisation de tendances existantes dans les deux langues en contact, Kriegel, Ludwig et Pfänder (2019) insistent sur un élargissement nécessaire de la notion aux situations écologiques plurilingues dans lesquelles évoluent les créoles (voir p. ex. Bruyn, 2009 ; Heine & Kuteva, 2005). Les exemples de convergence dans la créolisation sont nombreux ; Bollée (1982) en discute une bonne quinzaine. En partant des cas pour lesquels Goodman (1964) parle d'une possible influence ouest-africaine, elle discute des traits présents dans les créoles français de la zone américano-caraïbe pour lesquels une convergence entre substrat ouest-africain et le français lui semble probable (Bollée 1982 : 394-399).
- 26 En ce qui concerne les créoles français de l'océan Indien, d'autres phénomènes de convergence ont été observés. Les langues serviles à prendre en considération dans cette zone sont avant tout le malgache et des langues bantoues de l'est. Nous développerons quatre exemples dans les sections qui suivent.

2.1. La paradigme des pronoms personnels objet en créole réunionnais

- 27 Le créole réunionnais dispose d'un paradigme de pronoms personnels objet qui rappelle fortement celui présent en malgache.

Tableau 1 : Les pronoms personnels objet en créole réunionnais et en malgache, schéma simplifié de Chaudenson (2003 : 405)

	réunionnais	malgache
--	-------------	----------

	sujet	objet	Sujet	objet
Sg1	<i>moin</i>	<i>amoin</i>	<i>izaho, aho</i>	<i>ahy</i>
Sg2	<i>ou</i>	<i>aou</i>	<i>ianao</i>	<i>anao</i>
Sg3	<i>li</i>	<i>ali</i>	<i>izy</i>	<i>azy</i>
Pl1	<i>nou</i>	<i>anou</i>	<i>isika</i>	<i>antsika</i>

- 28 Cependant, Chaudenson (2003 : 405) ne fait pas valoir un transfert positif direct du malgache mais rappelle la présence dans certaines variétés de français de la préposition à « surtout en situation de communication exolingue ('donne le à lui' / 'donne lui ça à lui' etc.) » (Chaudenson 2003 : 405). L'existence de ces formes dans les variétés de français *input* dans la créolisation reste à être vérifiée avec des données de corpus mais il est fort probable que la série des pronoms personnels objet non-clitiques y a été présente. Les apprenants ayant le malgache pour première langue auraient donc perçu une similarité entre les formes françaises et malgaches, ce qui aurait abouti au paradigme toujours présent dans le créole réunionnais. La série des pronoms personnels objet serait donc le résultat d'un processus de convergence.

2.2. La conjonction nominale en créole seychellois et en créole mauricien

- 29 Dans les créoles mauricien et seychellois, alors que la coordination entre deux syntagmes verbaux (*verbal conjunction*) est assurée par des formes dérivées de la conjonction française *et*, la coordination entre deux syntagmes nominaux (*nominal conjunction*) se fait dans la grande majorité des attestations avec un élément dérivé de la préposition française *avec* qui se présente sous différentes formes. Alors qu'en créole seychellois nous rencontrons seulement les formes *ek* et *avek*, le créole mauricien connaît une variation formelle importante (*avek, ek, ave, ar*).

(1) créole seychellois

Nou	Ti	gannyen	zis	lafarinn
1PL.SUJ	PST	gagner	juste	farine
'Nous avions seulement de la farine noire et du maïs.' (Bollée & Rosalie 1994 : 46/47)				

- 30 En typologie, on distingue les *AND-languages* (les langues de type ET) qui coordonnent les syntagmes nominaux et les syntagmes verbaux par le même élément, comme c'est le cas dans les langues indo-européennes (*et* en français) d'un côté (Haspelmath, 2004 ; Stassen, 2013), des langues qui ne le font pas (*WITH-languages*, les langues de type AVEC) de l'autre. Dans les *WITH-languages*, la coordination entre syntagmes nominaux est assurée par un élément qui correspond à la préposition 'avec' qui connaît aussi d'autres

fonctions comme p. ex. l'expression du comitatif. Malgré une certaine variation en créole mauricien, il est possible de classer les créoles seychellois et mauricien comme étant des *WITH-languages*.

- 31 Tout comme le créole seychellois et mauricien, les langues bantoues de l'est, substrats potentiels de ces derniers, appartiennent aux *WITH-languages*, voir WALSL, <https://wals.info/chapter/63>.
- 32 Le fait que certains créoles des Caraïbes, par exemple le créole haïtien, soient de type AVEC a souvent été considéré comme preuve d'une influence substratique des langues d'Afrique de l'Ouest (p. ex. Parkvall, 2000). Il serait possible d'interpréter les données seychelloises et mauriciennes de manière analogue, en faisant exclusivement valoir une influence substratique des langues bantoues de l'Est. Cependant, il convient de vérifier la situation en français : les variétés surtout parlées du français font un emploi très large de la préposition *avec* qui se trouve en compétition avec la conjonction *et* dans la conjonction nominale.

(2)

Vous êtes connus où, <i>avec</i> votre femme ?
(Caban, Kriegel & Pfänder 2007 : 86)

- 33 Les locuteurs auraient donc perçu une similarité entre la conjonction nominale dans leurs langues premières et la possibilité d'employer *avec* à la place de *et* en français. Cette similarité perçue aurait donné lieu à une convergence aboutissant au résultat que les créoles mauricien et seychellois appartiennent aux *WITH languages*. Cette convergence est facilitée par le fait qu'il existe une tendance très répandue dans les langues du monde qui concerne l'évolution du comitatif à la conjonction. Les études en typologie des langues ne sont pas unanimes : faut-il y voir un processus de grammaticalisation comme le font Heine et Kuteva (2005 : 159ss.) ou simplement un domaine sémantique de transition entre comitatif et conjonction ?
- 34 On peut illustrer ce domaine de transition par un exemple de la diachronie du créole mauricien

(3) créole mauricien ancien (1818, corpus Fon Sing)

Ein'	Torti	avec	Lièvre	été	voulé	parié
ART	tortue	avec	lièvre	PST	vouloir	parier
Une tortue voulait faire un pari avec un lièvre ?						
Une tortue et un lièvre voulaient faire un pari ?						

- 35 L'exemple peut être interprété comme conjonction nominale mais une lecture comitative est également possible étant donné qu'il s'agit du domaine sémantique dans lequel deux participants font quelque chose ensemble. Indépendamment de la

discussion d'un possible processus de grammaticalisation, il convient de retenir que l'existence de ce domaine de transition entre comitatif et conjonction a facilité l'évolution du marquage par 'avec' de la conjonction nominale en créole seychellois et mauricien.

2.3. L'absence de l'opposition /s/-/ʃ/ dans les créoles de l'océan Indien

- 36 L'absence de l'opposition entre les sons /s/ et /ʃ/ ainsi que /z/ et /ʒ/ au profit de /s/ et /z/ dans tous les créoles français de l'océan Indien (pour une étude de perception voir Dufour, Kriegel, Alleesaib & Nguyen, 2014) a souvent été interprétée comme une influence substratique du malgache où ce contraste est également neutralisé au profit de /s/ et /z/. Cependant, une fois de plus, la prise en compte de données de la variation du français s'avère indispensable. Alors que dans la majorité des variétés de langue d'oïl les contrastes /s/ et /ʃ/ ainsi que leurs équivalents sonores sont stables, cela n'est pas le cas en picard et en bas-normand qui font partie des dialectes français parlés par les colonisateurs français du XVII^e et XVIII^e siècle présents dans l'océan Indien. Ainsi, Ledieu (1909) constate dans sa *Petite Grammaire du patois picard* : « Ch correspond à s au commencement de certains mots : Chabout, chavatte, chucrer, pour sabot, savate, sucrer. » (Ledieu 1909 : 31). Chaudenson (2003 : 220) parle d'un « point de difficulté du système français » et cite Gougenheim (1929b : 25) : « Le français possède une double série de spirantes, sifflantes et chuintantes, sourdes et sonores ch, j et s, z. Il s'est produit entre ces phonèmes voisins un certain nombre d'échanges » (1929b : 66). La neutralisation de l'opposition ne s'est pourtant pas produite dans les créoles français de la Caraïbe. Le fait que certains dialectes du français connaissent une instabilité entre /s/ et /ʃ/ a seulement eu des conséquences dans les créoles en contact avec le malgache qui, de son côté, ne connaît pas le contraste entre ces deux sons. Il s'agit donc d'un autre exemple de convergence, cette fois-ci au niveau sonore.
- 37 Des travaux réunis dans le numéro 37 de la revue TIPA (2021), discutent de l'agglutination nominale (Véronique, 2021) et de la marque du parfait *fin* (Kriegel, 2021) dans les créoles français. Mais la convergence est également un moteur important dans la glottogénèse dans une diachronie lointaine (Aslanov, 2021) et elle est au cœur des évolutions observées dans certaines variétés émergentes en Afrique mentionnées au début de cet article (voir aussi Boutin, 2021).

2.4. La structure des SN dans les créoles atlantiques et dans les créoles de l'océan Indien

- 38 Une rapide comparaison des SN des créoles français atlantiques et india-océaniques permet de dégager trois faits remarquables, communs à toutes ces langues créoles, dans le domaine de la référence nominale :
- la pré-position à la tête lexicale N d'un marqueur indéfini dont la forme phonique est variable : entre *en/in* (Maurice, Seychelles, Réunion) et *yon/ an/ on/ oun* (Haïti, Martinique, Guadeloupe, Guyane),
 - la post-position au noyau lexical d'un marqueur défini *la*³,
 - l'existence de syntagmes nominaux sans déterminant (SN nu)⁴ portant des valeurs sémantiques variées (le défini ou l'indéfini, le générique ou le spécifique, etc.).

- 39 Les créoles français de l’océan Indien et les créoles atlantiques manifestent par ailleurs des différences remarquables :
- la post-position des déterminants « démonstratifs » et « possessifs » dans les créoles atlantiques, selon des distributions spécifiques vs. leur antéposition dans les créoles de l’océan Indien ;
 - la pluralité est également marquée différemment dans ces créoles (marqueur *ban* préposé dans l’océan Indien, marqueur *sé* antéposé dans les Petites Antilles et marqueur *yo* post-posé à Haïti).
- 40 Déprez (2001) fournit le tableau ci-dessous (Tableau 1), que nous reproduisons sous une forme simplifiée après Aboh (2015 : 64) en y omettant la référence aux langues créoles de Louisiane.

Tableau 2. SN définis et démonstratifs singuliers et pluriels dans les créoles français

Créoles	Singulier		Pluriel	
Réunion	<i>la/sa N (la)</i>	Déf/ Dem N (Déf)	le/sé/ban N la	Déf/ Dem/ Pluriel N/ (Déf)
Maurice	<i>sa N la</i>	Dem N Déf	sa ban N la	Dem/ Pluriel N Déf
Seychelles	<i>sa N</i>	Dem N	sa ban N	Dem Pluriel N
Guyane	<i>sa N la</i>	Dem N Déf	sa N y(e) la	Dem N Pluriel Déf
Martinique	<i>N ta la</i>	N Dem Déf	sé N ta la	Pluriel N Dem Déf
Guadeloupe	<i>N la sa</i>	N Déf Dem	sé N la sa	Pluriel N Déf Dem
Haïti	<i>N sa a</i>	N Dem Déf	N sa yo	N Dem Déf Pluriel

Déf / Def = Défini ; Dem = Démonstratif ; Pl= Pluriel ; Num = Number (Nombre)

- 41 Dans son cadre de référence, la théorie minimaliste de N. Chomsky, Déprez (2001) démontre que les SN des créoles français partagent une architecture syntaxique commune, en dépit de leur diversité empirique. Selon Déprez, les syntagmes nominaux des langues créoles françaises peuvent être ramenés à une architecture commune où le SN est organisé par quatre projections fonctionnelles Df P> Dem P> Pl P > Num P. C’est dans une perspective différente de l’analyse de Déprez (2001) sur laquelle nous reviendrons, que nous souhaitons aborder les SN des créoles français. En effet, nous souhaitons analyser les phénomènes de conservation et d’hybridation qui se manifestent dans ces structures.

2.4.1 Les SN créoles et leur superstrat français

- 42 Comme le souligne Aboh (2015 : 64) à la suite de Chaudenson (2003), certains fonctionnements des déterminants créoles sont proches de ceux des variétés « périphériques » du français ou du moins, l’on peut postuler une trajectoire de créolisation qui conduit des formes attestées dans des français périphériques à leurs réanalyses dans les langues créoles françaises (cf. Tableau 3).

Tableau 3. Définis et démonstratifs dans les français « périphériques » et les créoles français

Variétés « périphériques » du français	Créoles français
ste... (la)... la (Québec, Missouri) Dem Déf Déf	sa... ; sa... la ; ... la (Seychelles, Maurice, Réunion)
le/la... ; ... la (Québec, Missouri) Déf Dem	... la ; sa... a (Réunion, Guyane)
ce... là ; ce... ça (Louisiane) Dem...Déf ; Dem...Dem	... la-sa (Guadeloupe)
ces... là ; ces... ça (acadien) Dem...Déf ; Dem...Dem	... sa-a, sila-a (Haïti)

(Adapté d'Aboh 2015, p. 64)

- 43 Kriegel, Ludwig et Pfänder (2019) soutiennent dans un autre cadre théorique et sur la base d'exemples différents, une idée analogue à celle d'Aboh (2015) sur le rôle de la conservation et du prolongement de certains traits des français « marginaux » dans les créoles français.
- 44 À examiner les données des tableaux 2 et 3, on ne peut qu'être frappé par la préposition du démonstratif dans de nombreux créoles, principalement ceux de l'océan Indien, et par la présence post-posée d'une forme du déterminant *la*. Ces éléments plaident pour une forme de conservation et de réanalyse des marqueurs français dans le développement des langues créoles.

2.4.2. Les SN créoles et les langues de substrat

- 45 En nous tournant vers les langues des populations d'esclaves, nous pourrions considérer que les différences structurelles entre les créoles de l'océan Indien et les créoles atlantiques que manifeste le Tableau 2 tiennent à la différence entre les langues créoles « négro-aryennes » et les langues créoles « maléo-aryennes », déjà identifiée par Adam (1883).

Le créole haïtien, l'éwé et le gungbe

- 46 Comme l'indique Amelka (2011 : 77), dans les langues kwa, « [...] la plupart des modifieurs suivent le nom ». En éwé, le déterminant 1 post-posé au N est le défini ou l'indéfini, le déterminant 2, également post-posé à N, est le démonstratif, qui est suivi à son tour par une marque de pluriel. Aboh (2015, p. 185) livre les exemples suivants en gungbe (1) et en créole haïtien (2),

(4)

Távò	lɔ	lɛ
------	----	----

Table	Det1	Pl.
Les tables (en question).		

(5)

Tab la yo	la	yo
Table Det. Def. Pl	Det. Def.	Pl
Les tables (en question).		

- 47 Comparant le créole haïtien, le gungbe, langue gbe, et le français dans sa variation dans le domaine du SN, Aboh (2015, p. 186) livre la conclusion suivante :

le SN haïtien est fracturé car sa périphérie gauche qui le relie à la structure discursive en contexte possède la structure des langues gbe alors que le domaine de l'inflexion nominale dans ce créole, c'est-à-dire les déterminants, provient du français. Pour Aboh (2015), le SN du créole haïtien n'est pas un simple calque du gungbe mais le résultat d'une hybridation.

Les créoles français et les langues bantoues

- 48 Au contraire d'Haïti, d'autres territoires français de la Caraïbe et de l'océan Indien ont été peuplés par des locuteurs de langues bantoues de façon importante dans la phase initiale de leur peuplement (Singler, 1995 : 208). Comme précédemment pour le gungbe, on pourrait s'interroger sur le rôle de ces langues de substrat dans le façonnage des SN créoles. La forme caractéristique du SN dans une langue bantoue comporte une racine lexicale ou base substantivale accompagnée d'un morphème de flexion (Van de Velde, 2019 ; Creissels, 1991)⁵. Ainsi, en swahili, *-tu* (homme), donne le SN *m-tu* (1 singulier + homme) 'un homme' au singulier et *wa-tu* (2 pluriel + homme) 'des hommes' au pluriel ; la base substantivale est précédée de deux marqueurs de classe différents (*m-* et *wa*). Les marqueurs de classe sont des constituants d'un système d'accord qui se manifeste au niveau du syntagme nominal ou à celui de la phrase et sont partiellement liés au sémantisme du substantif.
- 49 À titre d'exemple, voici comment fonctionne le marqueur de classe *ki* (classe 7) en kikongo (exemple 6) et en swahili (Welmers 1973 : 171 cité par Van de Velde 2019) (exemple 7) dans le cadre des accords au niveau du SN et de la phrase :

(6)

kinkutu	kyámè	kímósi	kyà	mpémbè	kisòtòkèlè
7-chemise	7-ma	7-une	7-de	blanche	1re personne-temps-tomber-aspect
« Une de mes chemises blanches est tombée »					

Et

(7)

Ki-kapu	ki-moja	ki-kubwa	ki-li-anguk-a
7-panier NP	7-grand NP	7-un SP	7 -PST-tomber-FV
« Un grand panier est tombé »			

- 50 On pourrait imaginer une convergence entre le français et les langues de substrat bantoues dans le fonctionnement des SN des créoles de l’océan Indien et dans l’expression de la pluralité dans les créoles des Petites Antilles. D’ailleurs, Aboh (2015 : 66) fournit l’exemple suivant (Tableau 3).

Tableau 3 : Ordre des déterminants et expression de la pluralité

créole de Maurice	<i>sa N la</i>	<i>sa ban N la</i>
	Dem N Déf	Dem Pl N Déf
créoles des Petites Antilles	<i>N sa (l)a</i>	<i>se N sa (l)a</i>
	N Dem Déf	Pl N Dem Déf

qui montre l’antéposition et la post-position des déterminants démonstratifs dans ces créoles mais également l’antéposition du marqueur de pluralité au N dans toutes ces langues.

- 51 Il a été postulé également que l’influence des langues bantoues aurait favorisé l’agglutination des articles français aux noms dans les langues créoles de l’océan Indien principalement mais non exclusivement. Véronique (2021) montre que cette thèse ne peut pas être reçue telle quelle et qu’il faudrait envisager plutôt la mise en œuvre d’hybridation dans ces phénomènes morphosyntaxiques et lexicaux. Aboh (2015 : 71) analyse également le doublet lexical *polis* (N référentiel spécifique) vs. *lapolis* (N sortal) du créole haïtien comme impliquant deux structures syntaxiques distinctes influencées par la sémantique de *la* en français.

Les SN des créoles de l’océan Indien et le malgache

- 52 Le malgache est une langue agglutinante qui ne possède ni genre grammatical ni marque de nombre ni déterminant indéfini. Le SN malgache connaît un SN nu, un déterminant défini *ny* préposé à N et des déterminants démonstratif et locatif postposés à N ou l’encadrant. Tout N sujet doit être accompagné d’un déterminant défini ou d’un démonstratif, comme en 8 et 9 (Rajaonarimanana & Verrier, 2011 ; Jaozandry, 2014 ; Paul, 2016).

(8)

Nivarotra	∅	fitafy	ho	an’ny	vehivavy	ny	tovolahy
-----------	---	--------	----	-------	----------	----	----------

Verbe +Antérieur	∅	vêtement	pour	Déf.	femme	Def.	garçon
Ont vendu		vêtement	pour	les	femmes	les	garçons
le/les garçon(s) a/ont vendu des vêtements pour la /les femme(s).							

(9)

Mirefy	iray	metatra	io	tady	io
Verbe	Numéral	N	Dem	N	Dem
Mesurer	un	mètre	cette	corde	cette
Cette corde mesure un mètre.					

- 53 Il est sans doute difficile de dégager une influence directe du malgache dans la genèse des SN créoles de l’océan Indien. On doit plutôt envisager une congruence entre le démonstratif discontinu malgache et l’ordre des déterminants défini et démonstratif dans les créoles de l’océan Indien. Par ailleurs, on ne peut que spéculer sur l’influence de l’absence de marque de nombre en malgache – cette langue connaît un *general number* ou nombre neutre (Corbett, 2009) – dans la création d’un pluralisateur *ban* dans les créoles de l’océan Indien.

2.4.3. Bilan

- 54 Les langues de substrat et de superstrat ont contribué de façon subtile à l’émergence de SN contrastés dans les créoles français atlantiques et ceux de l’océan Indien. L’analyse que formule Déprez (2001) est que toutes les variations des SN des créoles français peuvent être ramenées à une seule architecture, distincte de celle que l’on pourrait postuler pour le français, y compris dans ses variétés périphériques. Cette analyse confirme indirectement que les phénomènes de conservation - réanalyse et l’hybridation au sens d’Aboh (2015), ont contribué à part égale à l’émergence d’une syntaxe et d’une sémantique des SN créoles français, différentes selon les zones géographiques, et distinctes des langues de substrat et de superstrat.

3. L’émergence des langues indo-européennes anciennes comme produit d’une glottogénèse apparentée à la créolisation

- 55 L’hypothèse de la glottogénèse des langues indo-européennes anciennes s’inspire des faits que certaines théories de la créolistique mettent en avant pour expliquer l’émergence des créoles au sens strict. Dans notre application d’un modèle de contact survenu assez récemment à une lointaine antiquité (après 2500 avant l’ère chrétienne), la base grammaticale serait celle des langues épichoriques et le relexificateur correspondrait à l’indo-européen tardif. Cette hypothèse pourrait rendre compte de

deux phénomènes observables dans les langues indo-européennes historiquement attestées :

- a. les anomalies structurelles qui rendent souvent le système grammatical des langues européennes historiquement attestées très différentes du système de la proto-langue telle qu'il a été reconstitué d'après des langues indo-européennes anciennes (hittite ; grec ; védique ; avestique) ou conservatrices (lituanien) ;
- b. le contingent souvent très important de lexèmes sans étymologie indo-européenne dans le système lexical des langues indo-européennes historiquement attestés : ces vestiges du lexique des langues épichoriques seraient l'indice que la relexification d'une langue non-indo-européenne au moyen du proto-indo-européen tardif n'a souvent été que partielle au point de laisser subsister un fort contingent de lexèmes de la langue substratique ou adstratique.

56 Pour illustrer le premier point concernant les anomalies structurelles qui trahissent une synthèse préalable entre une langue héritée (le proto-indo-européen tardif) et une langue substratique, nous apporterons un exemple emprunté à l'arménien, langue indo-européenne dont le système grammatical représente une refonte totale à la suite d'un contact intense avec des langues non-indo-européennes (urartéen ; proto-kartvelien) lors des phases anciennes de son émergence (Aslanov, 2017). Dans cette langue qui résulte de la synthèse entre l'indo-européen et des langues épichoriques de Transcaucasie et d'Asie Mineure orientale, l'élément $-p -k'$ (< proto-arménien $*-h$ < proto-indo-européen $*-s$) a été extrait des morphèmes complexes où il figurait initialement pour devenir un marqueur universel de pluriel aussi bien dans le système nominal et pronominal que dans le système verbal. Le point de départ de cette extraction semble avoir été l'évolution de la désinence d'instrumental pluriel $*-b^hi(s)$ du proto-indo-européen dans laquelle l'élément $*-s$ n'est pas un marqueur général de pluriel mais le vestige d'une ancienne désinence d'instrumental pluriel $*-is$ combinée avec l'élément adverbial $*-b^hi$ (Jasanoff, 2008 : 143). Moyennant quoi, la désinence d'instrumental pluriel du proto-indo-européen tardif apparaît sous les formes $*-b^hi/-b^his$, c'est-à-dire $*-b^hi(s)$, l'élément $*-s$ devenant de ce fait un coefficient facultatif qui apparaît ou non dans les aboutissements de $*-b^hi(s)$ reconnaissables dans les langues indo-européennes historiquement attestées :

$*-b^hi-s$ avec $*-s$ > sanskrit $-bhiḥ$ comme dans *pad-bhiḥ* « au moyen des pieds » ; avestique $-biš$ comme dans *padə-biš* « avec les pieds » ; lituanien $-mis$ comme dans *avi-mis* « au moyen des moutons » au terme de la nasalisation de l'élément $*-b-$ < proto-indo-européen $*-b^h-$.

$*-b^hi$ sans $*-s$ > grec $-φι$ comme dans grec mycénien $ποπ-φί$ ($po-pi$) (< $*ποδ-φί$) « avec les pieds » (étendu au singulier en grec homérique comme dans $ἴ-φί$ « par la force » ; vieil irlandais $-(i)b$ comme dans *fera-ib* « aux hommes » (en fonction de datif au terme d'un syncrétisme casuel) ; vieux slave $-mi$ comme dans *gostĭ-mi* « au moyen des invités ».

57 En arménien classique, le premier état de langue attesté de la branche arménienne, subdivision probablement autonome au sein de la famille des langues indo-européennes, l'aboutissement régulier de la désinence indo-européenne d'instrumental pluriel $*-b^hi-s$ est $-pp -bk'$ qui vient s'ajouter au thème vocalique des diverses classes morphologiques du système nominal :

$*-pp -bk'$ < $*-b^his$: $աւնձաւ-pp$ *anjam-bk'* « par les personnes »

$*-o-b^his$ > $-npp -ovk'$ comme dans $գետ-նվք$ *get-ovk'* « par les rivières »

$*-a-b^his$ > $-աւք -awk'$ comme dans $զաւր-աւք$ *zawr-awk'* « par les troupes »

$*-i-b^his$ > $-իւք -iwk'$ comme dans $բայ-իւք$ *bay-iwk'* « par les mots »

*-u-b^his > -nɫp -owk' comme dans ժամ-nɫp *žam-ouk'* « par les temps »

- 58 L'existence d'une désinence de nominatif pluriel -p -k', aboutissement de *-s indo-européen, a contribué à la réanalyse en synchronie des désinences d'instrumental pluriel -nɫp -ovk', -uɫp -awk', -hɫp -iwk', -nɫp -owk' comme la combinaison des bases -nɫ- -ov-, -uɫ- -aw-, -hɫ- -iw-, et -nɫ- -ow- et d'une marque de pluriel -p -k' en vertu d'un processus analogique bien analysé par Charles de Lamberterie (Lamberterie, 1993 : 166). Or en diachronie, cet élément -p -k' de -nɫp -ovk', -uɫp -awk', -hɫp -iwk', -nɫp -owk' était l'aboutissement du *-s de *-b^his. Une fois opérée cette métanalyse, les éléments -nɫ- -ov-, -uɫ- -aw-, -hɫ- -iw- et -nɫ- -ow- ont été réinterprétés comme des désinences d'instrumental singulier : գետ-nɫ *get-ov* « par la rivière » ; զաւր-uɫ *zawr-aw* « par la troupe » ; բայhɫ *bay-iw* « par le mot » ; ժամ-nɫ *žam-ov* « par le temps ». Mais là ne s'arrête pas le processus de grammaticalisation de l'élément -p -k' des désinences d'instrumental pluriel -nɫp -ovk', -uɫp -awk', -hɫp -iwk', -nɫp -owk'. Une fois entérinée la valeur pluralisante du morphème -p -k', cet élément a pu s'adjoindre à des formes de pronoms personnels au singulier pour fournir à ces derniers une contrepartie au pluriel et aux 1^{re} et 2^e personne du singulier des désinences verbales pour leur fournir une contrepartie au pluriel (Caha, 2009 : 90)
- 59 Valeur pluralisante de -p -k' dans le système pronominal :
- 1^{re} pers. : *eme « moi » (étymon de հմ *im*, génitif du pronom personnel de la 1^{re} du sg. Ես *es* < proto-indo-européen *H₁egH₂-) + -p -k' → մեք *mek'* « nous », forme de 1^{re} pers. du pl. sans aucun rapport avec les étymons indo-européens *we-i/*nōs
- 2^e pers. : դու *dou* « tu » + -p -k' → դուք *douk'* « vous », forme de 2^e pers. du pl. sans aucun rapport avec les étymons indo-européens *yūs/*wōs
- 3^e pers. : նա *na* « il; elle » → նրա *nok'a* « ils ; elles »
- 60 Valeur pluralisante de -p -k' dans le système verbal :
- 1^{re} pers. : -մ -m + -p -k' → -մք *mk'* qui n'est pas forcément le prolongement de la désinence indo-européenne *-mes mais plutôt le résultat d'un bricolage consistant à pluraliser une base de 1^{re} pers. du sg. -մ -m. En effet, dans la désinence indo-européenne de 1^{re} pers. du pl. *-mes, l'élément *-s n'est pas une marque de pluriel mais bien plutôt une particule alternant avec *-n en vertu de la loi Caland-Wackernagel (Collinge, 1985 : 23-27) : *-mes/-men/-mos/-mon, c'est-à-dire *-me/o (-s/-n). De fait, dans le système des désinences secondaires indo-européennes, la désinence *-me/o suffit à elle seule à marquer la 1^{re} pers. du pluriel, les particules alternantes *-n/*-s parfois renforcée au moyen du coefficient *-i permettant de transformer cette désinence secondaire en désinence primaire.
- 61 La confrontation de l'arménien classique avec sa source indo-européenne révèle que sur la base de la valeur étymologique pluriel de la désinence de nominatif pluriel -p -k' (< proto-arménien *-h < proto-indo-européen *-s), cette valeur a été indûment étendue à des aboutissements arméniens de segments proto-indo-européens qui n'étaient pas dotés d'une valeur morphologique. On assiste donc à un phénomène de grammaticalisation analogique rendu possible par le brouillage des limites entre un élément assumant originellement une valeur morphologique et des homonymes privés initialement d'une telle valeur.
- 62 Passons maintenant à la dimension lexicale de la glottogenèse. Longtemps, la présence de lexèmes sans étymologie indo-européenne a été considérée comme le reliquat d'un substrat supplanté par un rameau de l'indo-européen tardif. Moyennant un

renversement de perspective permis par la créolistique, on peut considérer les langues indo-européennes historiquement attestées comme le produit d'une relexification de langues substratiques non-indo-européennes au moyen d'un lexique indo-européen. Or cette relexification n'a souvent été que partielle. Mieux encore, elle a parfois laissé subsister des termes de la langue substratique qui loin d'être des termes techniques isolés, appartiennent au noyau dur du lexique fondamental.

- 63 Un exemple frappant de cette relexification partielle lors de la glottogenèse de langues hybrides combinant la structure d'une langue substratique avec la relexification au moyen de l'indo-européen nous est fourni par le hittite, la langue indo-européenne la plus anciennement attestée (XVII^e siècle avant notre ère et même XIX^e siècle avant notre ère pour les témoignages indirects). Dans cette langue, des termes de parenté aussi essentiels que « mère », « frère » et « sœur » ne constituent pas le prolongement des termes indo-européens **méH₂tēr*, **b^{hr}éH₂-tēr*/**swesōr*. En hittite la mère est désignée par *anna*, mot sans étymologie indo-européenne connue et les termes de « frère » et « sœur » par *nega* et *negna*, respectivement, pour lesquels des étymologies indo-européennes fort peu convaincantes ont été proposées dans le passé (Bader, 1988 : 31). Curieusement, le masculin *neg-na* semble secondaire par rapport à *nega* mais il ne s'agit pas d'une dérivation morphologique puisque le hittite ignore la différence entre le masculin et le féminin. C'est une dérivation purement lexicale dont le mécanisme morphologique (formation des mots) échappe à la grammaire hittite. Visiblement, une dérivation morphologique dans la langue substratique (hattique ?) aurait été reprise telle quelle moyennant la perte de la motivation étymologique une fois que ces deux noms eurent été intégrés au hittite.
- 64 Cette formation est d'autant plus insolite qu'il est rare que le féminin constitue le terme non marqué par rapport à un terme marqué au masculin, dans les langues du monde en général et dans les langues indo-européennes en particulier. En revanche, le fait que des mots appartenant au lexique de la parenté proviennent d'une autre langue (qui n'est peut-être pas si autre que cela si l'on admet qu'il s'agit d'une langue substratique partiellement relexifiée) n'a rien d'exceptionnel dans les langues dont l'émergence est due au contact. Deux des exemples de langue mixte donnés en introduction font apparaître des phénomènes similaires : en anglais, le vocabulaire de la parenté contient au moins cinq termes issus de l'anglo-normand, langue adstratique ou superstratique résorbée par le moyen anglais : *grandpa* < *grand-papa* ; *grandma* < *grand-maman* ; *uncle* < *oncle/uncle* (cette dernière forme étant typique du normand et de l'anglo-normand) ; *aunt* < *ante* ; *cousin* < *cousin*. En yiddish oriental, langue issue de la slavisation de dialectes moyens-hauts-allemands, des termes de parenté aussi essentiels que « père », « mère », « grand-père », « grand-mère », « neveu », « nièce » proviennent de langues slaves (polonais ou biélorusse) en usage chez les Juifs d'Europe orientale avant l'immigration de Juifs ashkénazes à partir de la fin du XIII^e siècle : *tate* < *tata* « papa » dans un grand nombre de langues slaves ; *mame* < *mama* « maman » ; *zeyde* < ДЗЕД « grand-père » (biélorusse) ; *bobe* < *baba* « vieille femme » ; *plemenik* < vieux-russe ПЛЕМЕНИК « neveu » ; *plemenitse* < vieux-russe ПЛЕМЕНИЦА « nièce » (Aslanov, 2011 : 91-92).
- 65 Les parallèles de l'anglais et du yiddish, langues germaniques relexifiées au moyen d'un fort contingent de termes venus d'une langue non directement apparentée (anglo-normand dans le premier cas ; langues slaves dans le second) permettent de comprendre ce qui est en jeu dans le vocabulaire de la parenté en hittite, langue issue

de l'endolectalisation d'un rameau du proto-indo-européen tardif dans le paysage linguistique de l'Anatolie centrale à la fin du troisième millénaire avant notre ère (âge de bronze moyen).

Conclusion

- 66 Cette étude menée de concert par deux créolistes et un spécialiste de grammaire historique et comparée a permis de rappeler ce qui est en jeu dans la notion de glottogenèse : non seulement une prise de conscience du fait que les langues ont un début, plus ou moins datable selon le cas, mais aussi que ces commencements, bien loin d'être des créations *ex nihilo*, résultent de synthèses nouvelles obtenues avec des langues préexistantes. Les dynamiques perceptibles à l'œil nu en contexte africain (nouchi ; sango ; lingala) permettent de reconstituer les processus d'émergence des créoles dans le contexte des colonies européennes fondées outre-mer aux XVII^e et XVIII^e siècles. À leur tour, les scénari proposés pour comprendre la genèse des créoles permettent de remettre en question la linéarité de la filiation des langues indo-européennes historiquement attestées par rapport à la souche commune du proto-indo-européen. Ces langues dont certaines ont été particulièrement sollicitées pour reconstruire le proto-indo-européen (hittite ; sanskrit ; grec ancien ; lituanien) ne seraient pas des prolongations directes de la proto-langue mais plutôt des synthèses innovantes dont la grammaire et même le vocabulaire témoignent de l'impact exercé par des langues substratiques. L'indo-européanistique traditionnelle considérait ces influences substratiques comme des reliquats marginaux. Dans notre approche inspirée par l'étude des hybridations linguistiques d'un passé plus ou moins récent, la part de l'environnement alloglotte des langues indo-européennes endolectalisées est certainement bien plus qu'une scorie résistant à l'analyse : elle permet non seulement de rendre compte de l'émergence des systèmes grammaticaux spécifiques des langues indo-européennes anciennement attestées mais aussi de comprendre que le lexique hérité de la souche proto-indo-européenne n'est pas un héritage statique. C'est bien plutôt le produit de la relexification partielle d'une langue non indo-européenne au moyen du vocabulaire indo-européen. En lui-même, le concept de relexification partielle est emprunté à la créolistique (Lefebvre, 2011 : 35-38) et il pourrait s'avérer très fécond pour comprendre la genèse des langues indo-européennes anciennes.
- 67 Le fait que les langues indo-européennes ne continuent jamais totalement le système reconstitué du proto-indo-européen tout en partageant chacune à sa façon, un réservoir lexical commun amène à considérer ces diverses langues indo-européennes comme des créations mixtes dont la structure latente n'est pas forcément indo-européenne même si leur lexique continue le lexique proto-indo-européen.

BIBLIOGRAPHIE

- Aboh, E. O. (2015) *The Emergence of Hybrid Grammars. Language Contact and Change*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Aboh, E.O. & M. DeGraff (2017) A null theory of creole formation based on Universal Grammar, in I. Roberts (ed.) *The Oxford handbook of universal grammar*, Oxford: Oxford University Press, p. 401-458.
- Adam, L. (1883) *Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen. Essai d'hybridologie linguistique*, Paris : Maisonneuve et Cie.
- Albers, U. (2019) *Le syntagme nominal en créole réunionnais : forme et interprétation*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 425 p.
- Alleesab, M. (2013) *Le groupe nominal en créole mauricien : études syntaxiques (DP in Mauritian)*, Thèse de doctorat, Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis, 297 p.
- Amelka, F. (2011) Les langues kwa, in E. Bonvini, J. Busuttil & A. Peyraube (eds.), *Dictionnaire des langues*, Paris : PUF, p. 176-184.
- Aslanov, C. (2006) Les hébraïsmes et les slavismes du yiddish et la cristallisation d'une identité juive est-européenne, *Conexão Letras*, 2, 2, p. 36-47.
- Aslanov, C. (2011) *Sociolingüística histórica de las lenguas judías*, Buenos Aires : Lilmod.
- Aslanov, C. (2017) Armenian before Grabar: The Emergence of the Historically Attested Language in the Shadow of the Contact with Non-Indo-European Languages, in L. DiTommaso, M. Henze & W. Adler (eds.) *The Embroidered Bible: Studies in Biblical Apocrypha and Pseudepigrapha in Honour of Michael E. Stone*, Leyde-Boston: Brill, p. 79-95.
- Aslanov, C. (2021) Convergence and secondary entropy in a macrodiachronic perspective, *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [En ligne], 37 | 2021, mis en ligne le 23 juillet 2021, consulté le 01 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/tipa/4125>
- Bader, F. (1988) Noms de parenté anatoliens et formations à laryngales, in Bammesberger A. (ed.), *Die Laryngaltheorie und die Rekonstruktion des indogermanischen Laut- und Formenlehre*, Heidelberg : Universitätsverlag Carl Winter, p. 17-48.
- Baissac, Ch. [1880], (1976) *Étude sur le patois créole mauricien*, Genève : Slatkine Reprints.
- Baker, P. (1984) Agglutinated French articles in Creole French: Their evolutionary significance, *Te Reo*, 27, p. 89-129.
- Baker, P. (2007) Elements for a sociolinguistic history of Mauritius and its Creole (to 1968), in P. Baker & G. Fon Sing (eds.) *The Making of Mauritian Creole. Analyses diachroniques à partir des textes anciens*, Colombo: Battlebridge Publications, p. 307-333.
- Bickerton, D. (1981) *Roots of Language*, Ann Arbor, MI : Karoma Pub.
- Bobyleva, E. (2013) *The development of the nominal domain in Creole languages: A comparative-typological approach*, Utrecht : LOT, 307 p.
- Bollée, A. (1982) Die Rolle der Konvergenz bei der Kreolisierung, in Ureland, P.S. (ed.) *Die Leistung der Strataforschung und der Kreolistik. Typologische Aspekte der Sprachkontakte. Akten des 5. Symposiums über Sprachkontakt in Europa. Mannheim 1982*, Tübingen : Niemeyer, p. 391-405.

- Boutin, A. B. (2021) Réanalyses avec et sans convergence : l'imbrication des facteurs sociaux, communicationnels et structurels dans le contexte plurilingue ivoirien, *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [En ligne], 37 | 2021, mis en ligne le 31 août 2021, consulté le 01 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/tipa/4445>
- Boutin, A. B. & Kouadio N'Guessan, J. (2015) Le nouchi c'est notre créole en quelque sorte, qui est parlé par presque toute la Côte d'Ivoire, in Blumenthal, P. (ed.), *Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique*, Bern : Peter Lang, p. 251-271.
- Bruyn, A. (2009) Grammaticalization in creoles: Ordinary and not-so-ordinary cases, *Studies in Language*, 33, 2, p. 312-337.
- Caha, P. (2009) Classical Armenian Declension, *Nordlyd*, 36, p. 77-112.
- Chaudenson, R. (1992) *Des îles, des hommes, des langues*, Paris : L'Harmattan.
- Chaudenson, R. (2001) *Creolization of Language and Culture*. London, New-York : Routledge
- Chaudenson, R. (2003) *La créolisation : Théorie, applications, implications*, Paris : L'Harmattan.
- Chomsky, N. (2000) *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Collinge, N.E. (1985) *The Laws of Indo-European*, Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins.
- Comhaire-Sylvain, S. (1936) *Le créole haïtien : morphologie et syntaxe*, Wetteren : De Meester.
- Corbett, G. G. (2000) *Number*, Cambridge : CUP.
- Creissels D. (1991) *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble : ELLUG.
- Déprez, V. (2001) Déterminer architecture and phrasal movement in French lexifier creoles, in J. Quer, J. Schroten, M. Scoreretti, P. Sleeman, & E. Verheugd (eds.) *Romance languages and linguistic theory 2001*, Amsterdam : J. Benjamins, p. 49-74.
- Déprez, V. (2007) Nominal structure in French lexifier Creoles. Probing the structural role of grammaticalization, *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 22, 2, p. 263-308.
- Dryer, M. S. & Haspelmath, M. (eds.) (2013) *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology (Available online at <http://wals.info>, Accessed on 2021-09-21.)
- Dufour, S., Kriegel, S., M. Alleesab & N. Nguyen (2014) The perception of the French /s/-/ʃ/ contrast in early Creole-French bilinguals, *Frontiers in Psychology*, 22 octobre 2014, <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2014.01200/full>
- Eltis, D. (2000) *The African Slavery in the Americas*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Giles, H., N. Coupland & J. Coupland (1991) Accommodation theory: Communication, context, and consequence, in H. Giles, N. Coupland & J. Coupland (eds.), *Contexts of accommodation: Developments in applied sociolinguistics*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 1-68.
- Goodman, M.F. (1964) *A comparative study of Creole French dialects*, La Haye : Mouton.
- Gougenheim, G. [1929a] (1971) *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Nizet.
- Gougenheim, G. (1929b) *La langue populaire dans le premier quart du XIX^e siècle d'après Le Petit Dictionnaire du Peuple de J.C.L.P. Desgranges (1821)*, thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres, Paris : Société d'Édition « Les Belles Lettres »

- Gumperz, J.J. & R. Wilson (1971) Convergence and creolization. A case from the Indo-Aryan/ Dravidian border in India, in Dil, A.S. (ed.) *Language in social groups. Essays by John J. Gumperz*, Stanford : Stanford University Press, p. 251-273.
- Haspelmath, M. (2004) Nominal and Verbal Conjunction, in M. Haspelmath *et al.* (eds.) *Coordinating Constructions*, Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins, p. 262-265.
- Heine, B. & T. Kuteva (2005) *Language contact and grammatical change*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Hilty, G. (1975) Westfränkische Superstrateinflüsse auf die galloromanische Syntax, *Romanische Forschungen*, 87, p. 413-426.
- Hooker, J.T. (1999) *The Coming of the Greeks*, Claremont, CA : Regina Books.
- Jaozandry, M.A. (2014) *Les prédicats nominaux du malgache : étude comparative avec le français*, Thèse de doctorat, Paris 13.
- Jasanoff, J.H. (2008) *-bhi, *-bhis, *-ōis: Following the Trail of the PIE Instrumental Plural, in J.E. Rasmussen & T. Olander (eds.), *Internal Reconstruction in Indo-European: Methods, Results, and Problems* (Section Papers from the XVI International Conference on Historical Linguistics, University of Copenhagen, 11th-15th August, 2003), Copenhagen: Museum Tusulanum Press, p. 137-149.
- Jarvis, S. & Pavlenko, A. (2008) *Crosslinguistic influence in language and cognition*. New York-London : Routledge.
- Kihm, A. (1987) La créolisation comme filtrage : pour une conception mentaliste du substrat, in H. Blanc, M. Le Douaron & D. Véronique (eds.), *S'approprier une langue étrangère...*, Paris : Didier Erudition, p. 290-295.
- Kihm, A. (1991) Présentation, *Recherches, Linguistiques de Vincennes*, 20, p. 5-20.
- Kriegel S., R. Ludwig & S. Pfänder (2019) Dialectes, créolisation, convergences. Quelques hypothèses à partir du berrichon et du poitevin-saintongeais, in A. Dufter, K. Grübl & T. Scharinger (eds.) *Des parlers d'oïl à la francophonie : Contact, variation et changement linguistiques*, Berlin : De Gruyter, p. 299-348.
- Kriegel, S. (2021) Mieux comprendre l'émergence de nouvelles langues, *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [En ligne], 37 | 2021, mis en ligne le 23 juillet 2021, consulté le 01 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/tipa/4365>
- Lafage, S. (1998) 'Le français des rues', une variété avancée du français abidjanais, *Les langues d'Afrique subsaharienne*, 11-12, p. 135-144.
- Lamberterie (de), C. (1993) Le signe du pluriel en arménien classique, *Faits de langue*, 2, p. 161-167.
- Ledieu, A. (1909) *Petite grammaire du patois picard*, Dunkerque : Imprimerie Paul Michel.
- Lefebvre, C. (1986) Relexification in creole Genesis Revisited: The Case of Haitian Creole, in P. Muysken & N. Smith (eds.) *Substrata versus Universals in Creole Genesis* (Papers from the Amsterdam Creole Workshop, April 1985), Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins, p. 279-300.
- Lefebvre, C. (2011) The Contribution of Relexification, Grammaticalization, and Reanalysis of Creole, in J. Clancy Clements & S. Gooden (eds.) *Language Change in Contact Languages: Grammatical and Prosodic Considerations*, Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins, 2011, p. 19-52

- Meeuwis, M. (2013) Lingala, in S.M. Michaelis, M. Haspelmath & M. Huber (eds.) *The Survey of Pidgin and Creole Languages* (vol. III: *Contact languages based on languages from Africa, Asia, Australia and the Americas*), Oxford : Oxford University Press, p. 25-33.
- Meillet, A. [1921] (1965) *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Honoré Champion.
- Mufwene, S.S. (2001) *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Mufwene, S.S. (2008) *Language Evolution: Contact, Competition and Change*, Londres : Continuum.
- Pardo, J. & Pardo, J. S. (2006) On Phonetic Convergence during Conversational Interaction, *Journal of the Acoustic Society of America*, 119, 4, p. 2382-2393.
- Parkvall, M. (2000) *Out of Africa. African influences in Atlantic Creoles*, Londres : Battlebridge Publications.
- Paul, I. (2016) Bare Nouns scope wide. The case of Malagasy, *Natural Language & Linguistic Theory*, 34, 1, p. 271-305.
- Pétre-Grenouilleau, O. (2004) *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris : Gallimard.
- Philippson, G. (2011) Le swahili, in E. Bonvini, J. Busutil & A. Peyraube (eds.) *Dictionnaire des langues*, Paris : PUF, p. 160-167.
- Ploog, K. (2002) *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*, Paris : CNRS Éditions.
- Posner, R. (1986) La créolisation - altération typologique ?, *Etudes Créoles*, 14, 1, p. 127-134.
- Prudent, L.-F. (1993) *Pratiques martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse de Doctorat d'Etat, U. de Haute-Normandie.
- Rajaonarimanana, N. & P. Verrier (2011) Le malgache, in E. Bonvini, J. Busutil & A. Peyraube (eds.), *Dictionnaire des langues*, Paris : PUF, p. 1254-1264.
- Samarin, W.J. (2013) Sango, in S.M. Michaelis, M. Haspelmath & M. Huber (eds.) *The Survey of Pidgin and Creole Languages* (vol. III: *Contact languages based on languages from Africa, Asia, Australia and the Americas*), Oxford : Oxford University Press, p. 13-24.
- Schuchardt, H. (1900) Über die Klassifikation der romanischen Mundarten, in *Rassedenken in der Sprach- und Textreflexion*, Graz: K.u.K. Buchdruckerei Styria, DOI: https://doi.org/10.30965/9783846758762_028
- Singler, J. V. (1995) The Demographics of Creole Genesis in the Caribbean: A comparison of Martinique and Haïti, in J. Arends (ed.), *The early stages of Creolization*, Amsterdam : J. Benjamins, p. 203-232.
- Stassen, L. (2013) Noun Phrase Conjunction, in M. S. Dryer & M. Haspelmath (eds.) *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Available online at <http://wals.info/chapter/1>, Accessed on 2021-09-21.)
- Valdman, A. (1978) *Le créole : structure, statut et origine*, Paris : Klincksieck.
- Van de Velde, M. (2019) Nominal morphology and syntax, *The Bantu Languages* 2nd Edition, Londres : Routledge, p. 237-269.
- Véronique, G.D. (2021) Convergence, congruence et créolisation, *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [En ligne], 37 | 2021, mis en ligne le 23 juillet 2021, consulté le 01 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/tipa/4390>
- Weinreich, U. (1953) *Languages in contact*, New York : Linguistic Circle of New York.

Wiesinger, E. (2017) *Le syntagme nominal en créole guyanais. Une étude synchronique et diachronique du marqueur LA*, Hambourg : Buske.

Corpus

Bollée, A. & M. Rosalie (1994) *Parol ek memwar. Récits de vie des Seychelles*, Hambourg : Buske.

Caban, M.-C., S. Kriegel & S. Pfänder, (2007) *L'Europe de voies en voix. Témoignages franco-allemands de la migration européenne*, Berlin : Berliner Wissenschafts-Verlag, collection Transcriptions, Frankreich-Zentrum der Universität Freiburg, tome 1.

Fon Sing, G. *Corpus de textes anciens en créole mauricien*. <http://concordancemmc.free.fr/>

NOTES

1. Un numéro thématique de la revue TIPA sorti en 2021 est consacré à la convergence, <https://journals.openedition.org/tipa/4123>

2. Dans les travaux de N. Chomsky (2000), le terme de *i-grammar* (*internalised grammar*) désigne la connaissance intériorisée d'une langue par un locuteur dont c'est la langue première, et le terme de *e-grammar* (*externalised grammar*) renvoie aux connaissances linguistiques partagées par tous les locuteurs qui usent de la même langue.

3. Selon les langues créoles, les marqueurs définis et indéfinis présentent une variation morphologique suivant les contextes phoniques ; ce fonctionnement morphologique sera ignoré ici.

4. Les syntagmes nus des différents créoles français ont fait l'objet de nombreuses monographies (Albers, 2019 ; Alleesaib, 2012 ; Wiesinger, 2017, entre autres) et de synthèses (Bobyleva, 2013 ; Déprez, 2007).

5. Les marqueurs de classe et les classes sont traditionnellement numérotés.

« La numérotation des classes (...) est arbitraire, mais très répandue parmi les bantuistes ; elle permet de faciles comparaisons d'une langue à l'autre. » (Philippon 2011 : 162).

RÉSUMÉS

Nous souhaitons reconstituer le processus de glottogénèse des langues indo-européennes historiquement attestées en nous aidant de l'analyse de la créolisation telle qu'elle s'observe dans la genèse des langues créoles françaises. L'émergence de ces langues entre la fin du 17^e et le 18^e siècle résulte, entre autres, de l'action de la convergence, de la conservation, de la relexification et de l'hybridation entre langues en contact. Nous analyserons des exemples qui portent sur les syntagmes nominaux, les prépositions et la phonologie des langues créoles françaises.

Nous envisagerons ensuite une phase plus ancienne de l'histoire des langues hybrides nativisées en reconstituant des processus de grammaticalisation induite par le contact et la relexification à une date extrêmement ancienne (seconde moitié du III^e millénaire avant l'ère courante). Cette

époque a vu se propager l'indo-européen tardif au terme d'une expansion qui s'est accompagnée de la rencontre avec des populations parlant des langues fort différentes de l'indo-européen. Cette étude rappelle que les langues ont un début, plus ou moins datable selon le cas, mais aussi que ces commencements résultent de synthèses nouvelles obtenues avec des langues préexistantes.

The emergence of new languages out of languages in contact is a phenomenon that can be observed with a naked eye on the African terrain (see Abidjan French, Sango, Swahili for example). Relexification by borrowing of the lexicon of one of the languages in contact and nativization of the new vehicular language are processes of creolization which seem to have also presided over the emergence of Eastern Yiddish. In this contribution, we would like to reconstruct the glottogenesis of historically attested Indo-European languages by using the model of creolization that may be observed in the genesis of Creoles in the colonies of the Caribbean Islands and the Indian Ocean. We will begin by examining some mechanisms of linguistic emergence which are deemed to have participated in the development of Creole languages during the European colonial expansion (16th-19th centuries). We will then consider an even older phase in the history of nativized hybrid languages by reconstructing analogous processes of grammaticalization induced by contact and relexification during the second half of the 3rd millennium BC.

The emergence of French Creole languages between the end of the 17th and 18th centuries provides a fine illustration of the interweaving of socio-economic and cultural factors and linguistic data. The origin of slaves in the French colonies of the Caribbean and Indian Ocean differs. A majority of speakers of Bantu languages were present in the early years of the founding of Martinique whereas Saint Domingue-Haiti was primarily populated by speakers of Gbe languages. In the Creoles of the Indian Ocean, the Bantu and Malagasy languages were strongly represented among the slave population. Thus, the languages brought into contact with varieties of French in the two colonial settings belonged to partly distinct linguistic types.

Structural convergences between the languages in contact favored the emergence of new structures, different from their source languages. Convergence, conservation understood here as the maintenance and reanalysis of units and functions of substrate or superstrate languages, and hybridization conspired to produce new or partly new linguistic units and functions. Thus, the personal object pronouns of Reunionese Creole exhibit a remarkable analogy with the equivalent pronominal series in Malagasy, hence the idea that convergence could be at the inception of the Creole system. The successors of the preposition "avec" (with) in Seychellois Creole (and in Mauritian Creole) show the influence by convergence with the Bantu source languages. The absence of opposition between /s/ and /ʃ/ in all Indian Ocean French Creoles testifies to the role of Malagasy, where this phonemic distinction is unknown, in the development of Indian Ocean Creole systems. The organization of various dimensions of noun phrases in French Creole languages, including nominal agglutination, provides fine examples of convergence, conservation and hybridization.

At an earlier phase in the history of hybrid nativized languages, it is possible to reconstruct analogous processes of grammaticalization induced by contact and relexification. The second half of the 3rd millennium BC saw the spread of late Indo-European (or perhaps already different dialects of late Indo-European) following an expansion which was accompanied by contacts with people speaking very different languages from Indo-European. From these contacts between the intrusive language of the invaders and the epichoric languages of the regions where Indo-European spread, new languages arose which are the historically attested Indo-European languages. Their structure bears the trace of the hybridization of their grammatical systems. As for the lexicon of these languages, the large proportion of words with an Indo-European root suggests that the emergence of historically attested Indo-European languages involved

relexification processes that could be two-fold. On the one hand, epichoric substratic languages were partially or totally relexified by means of an Indo-European vocabulary that created totally new languages in their context of emergence. Thus, we can consider Armenian the product of the relexification of substratic Hurro-Urartian or more probably Proto-Kartvelian languages by means of a lexicon provided by Proto-Armenians, Indo-European-speaking people who came from the Balkans, gained a foothold in Asia Minor around 1200 and progressed towards the east until their installation in the Armenian high plateau around 590 BC. On the other hand, it is also conceivable that the various ramifications of late Indo-European were in part relexified by means of the vocabulary of the epichoric languages. This would explain the high proportion of words of non-Indo-European origin in most of the ancient Indo-European languages: Hittite; Sanskrit; Avestan; ancient Greek; Italic languages; Celtic languages; Germanic languages; Slavic languages; Baltic languages; Tocharian.

This study carried out jointly by two Creolists and a specialist in historical and comparative grammar makes it possible to recall what is at stake in the notion of glottogenesis: not only an awareness of the fact that languages have a beginning, which may be more or less calculated, but also that these beginnings, far from being creations *ex nihilo*, result from new syntheses obtained from pre-existing languages. The dynamics perceptible to the naked eye in an African context (Nouchi ; Sango ; Lingala) allows us to reconstruct the processes of the emergence of Creoles in the context of European colonies founded overseas in the 17th and 18th centuries. In turn, the scenarios proposed to understand the genesis of Creoles make it possible to question the linearity of the lineage of historically attested Indo-European languages compared to the common stock of Proto-Indo-European. These languages, some of which were particularly called upon to reconstruct Proto-Indo-European (Hittite; Sanskrit; Ancient Greek; Lithuanian) would not be the direct extensions of the proto-language but rather innovative syntheses whose grammar and even vocabulary testify of the impact exerted by substratic languages.

Traditional Indo-Europeanism viewed these underlying influences as marginal remnants. In our approach, inspired by the study of linguistic hybridizations of a more or less recent past, the part of the alloglot environment of endolectalized Indo-European languages is certainly much more than a slag resistant to analysis: it allows not only to take into account the emergence of the specific grammatical systems of the first attested Indo-European languages but also to understand that the lexicon inherited from the Proto-Indo-European strain is not a static heritage but rather the product of partial relexification of a non-Indo-European language using Indo-European vocabulary. The fact that the Indo-European languages never completely continue the reconstituted system of Proto-Indo-European even when they share, each in its own way, a common lexical reservoir, leads to consider these various Indo-European languages mixed creations whose latent structure is not necessarily Indo-European even though the morphemic and lexical signifiers undoubtedly continue the morphology and lexicon of Proto-Indo-European.

INDEX

Mots-clés : contact de langues, créolisation, glottogénèse, relexification, convergence

Keywords : convergence, creolization, glottogenesis, language contact, relexification

AUTEURS

CYRIL ASLANOV

Aix Marseille Univ, CNRS, LPL, Aix-en-Provence, France

msaslan@mail.huji.ac.il

SIBYLLE KRIEDEL

Aix Marseille Univ, CNRS, LPL, Aix-en-Provence, France
sibylle.kriegel@univ-amu.fr

GEORGES DANIEL VÉRONIQUE

Aix Marseille Univ, CNRS, LPL, Aix-en-Provence, France
georges.veronique@orange.fr